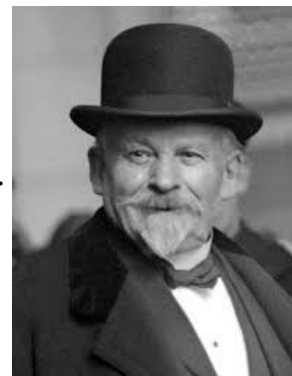




SECTION
DE LA
HAUTE-SAÔNE

SGC CDL
Ça va être mieux qu'avant



*Tel le Docteur Coué, le Docteur Départemental des Finances
Publiques se convainc que ces structures seront les
remèdes miracles à tous nos maux !*

Compte Rendu Comité Technique Local n°5 du 24/11/2020

(Ce CT s'est déroulé en visio conférence dans des conditions compliquées de 9h30 à 18h)

→ Calendrier du Nouveau Réseau de Proximité (NRP)

Malgré les conditions particulières actuelles, la réforme se fera en 2021 a rappelé sèchement le DDFIP. Les opérations se dérouleront au 01/01/2021 au 22/03/2021 et au 01/09/2021.

Pour FO DGFIP, il n'y a pas eu de réelle concertation avec les élus qui ont été informés tardivement de la validation du projet voire non encore prévenus !

Pour la Direction ce ne sont pas des suppressions mais des créations de nouvelles entités. Il faut rayer de notre vocabulaire le mot trésorerie! Il faudra aussi rayer de nos mémoires nos méthodes de travail. Place au taylorisme ! Place aux SGC !

D'ailleurs, l'État s'engage jusqu'en 2026 sur la taille de ces structures, nous voici rassurés et confiants ... !

→ Création du Service des Impôts des Particuliers de Lure au 01/01/2021

Vote :CONTRE

Le SIP de Lure intégrera la gestion du SIP de Luxeuil au 01/01/2021.

L'argumentaire reste identique (fragilité des équipes de Luxeuil..). Heureusement, le SIP de Lure pourra absorber la masse de travail avec une équipe renforcée !

Mathématiquement, les effectifs seront constitués en additionnant les deux services soit : 1A+ / 2A / 6B / 14C

Le reclassement des postes comptables est repoussé en février 2021. Les responsables définitifs ne sont pas connus à ce jour. Des intérimis seront mis en place sur chaque site restructuré.

Face à nos interrogations sur les effectifs implantés, la Direction nous a assuré que les structures impactées par des réorganisations ne seront pas touchées par des suppressions d'emplois ... ! Pour combien de temps ??

Un agent exercera du travail à distance sur le site du SGC de Luxeuil afin d'assurer l'accueil fiscal. Sur le site de Lure, seul subsistera un TPE pour le paiement des créances, la trésorerie étant fermée au 01/09/2021 (plus de caisse!)

**FO DGFIP dénonce l'absence de concertation avec les agents.
Courant décembre, un groupe de travail est prévu sur site.**

L'installation physique des agents se fera rapidement début 2021 (sans date précise) sans travaux. L'ensemble des agents se trouvera sur le SIP actuel mais la Direction compte sur le télétravail pour éviter l'omniprésence des agents sur site !

Il faut s'adapter aux nouvelles organisations du travail !

FO DGFIP exprime son inquiétude sur le télétravail. Il doit être encadré et engendre isolement et manque de cohésion au sein des équipes.

FO DGFIP souligne le travail considérable demandé aux agents techniques et informaticiens suite à la masse des opérations au 01/01/2021. La Direction répond qu'une solution de déménagement privée peut être envisagée si besoin.

→ Création du SGC de Luxeuil -Les-Bains au 01/01/2021 Vote : CONTRE

Ce service absorbera les trésoreries de Champagny, Saint Loup, Jussey et Luxeuil.

Il comptera : 1A+/ 2adjoints/7B/ 5C **Effectifs préservés inquiétudes infondées !**

FO DGFIP exprime ses inquiétudes sur les difficultés techniques liées au transfert dans HELIOS (TRF) suite aux mauvaises expériences par le passé.

Au niveau national, 250 postes fermeront au 01/01/2021. Le Président consent que « tout ne se passera pas comme dans le meilleur des mondes ».

Pour FO, l'industrialisation massive des tâches va générer un inévitable manque d'intérêt pour le travail.

Avec 399 budgets, la gestion quotidienne des missions sera bouleversée.(exploitation des relevés BDF, les dotations mensuelles, contrôle a posteriori).

Nous avons du mal à croire aux bienfaits de cette réforme !

Les évolutions techniques d'Hélios vont-elles suffire à lever nos doutes ?

Le SAR n'interviendra pas dans les SGC mais continuera d'exister au 01/01.

Nous nous inquiétons de l'éloignement de Jussey.

Les réponses annoncées sont :

- Une permanence 1fois/semaine assurée par un agent du SGC pour une année (remplacé par l'EDR en cas d'absence) dans les locaux de la trésorerie (!) désignée

-Pas de numéraire manipulé, les régisseurs déposeront leurs fonds à la Poste via le système ILLICODE. Pour la délivrance de valeurs, ils se les feront envoyer par colis !

L'accueil sur le site du SGC se fera essentiellement sur RDV. Les fermetures de caisses se feront progressivement sur le territoire. Le marché avec la Poste pour les régisseurs sera effectif à la fin du printemps 2021.

L'installation physique des agents (début 2021) se fera dans l'actuelle trésorerie. À terme, installation sur 2 étages envisageable même si nous déplorons ce type d'organisation.

→ Création du SGC de Gray au 01/01/2021 Vote : CONTRE

Ce service intégrera la gestion des trésoreries de Rioz et de Gray et comportera 300 budgets actifs (voir remarques sur SGC de LUXEUIL)

Les emplois concernés sont : 2A+ / 1A / 5B / 6C (dont 1A+ destiné à être CDL).

La particularité consiste à tenter de mettre en place 2 SFACT (dépenses/recettes) adossés au SGC :

→ SFACT de Gray (pas d'avancées car absence de rencontres avec les élus)

→ SFACT de Rioz : Au 01/01, 2 agents de Rioz travailleront soit à la trésorerie ou en mairie dans l'attente de leur installation définitive dans le SFACT (01/06).

FO est circonspect sur les SFACT compte tenu du retour d'expérience du SFACT de la trésorerie hospitalière. Ces structures pérenniseront-elles nos emplois ou ouvrent-elles une brèche pour nos statuts ?

Sur ce site, une antenne fiscale du SIP de Vesoul sera pérennisée (emplois implantés). L'installation physique ne posera pas de soucis selon la Direction.

→ Installation des Conseillers aux Décideurs Locaux au 01/01/2021 Vote : CONTRE

En 2021, la réforme de nos structures génère la création d'un nouveau métier : le conseiller aux décideurs locaux. Au 01/01, ce seront 5 cadres dédiés à cette fonction. Il servira de référent aux élus. Selon la nouvelle architecture du réseau, il sera plus proche, plus technicien que notre trésorier actuel peu disponible et archaïque..(!). Il pourra se concentrer sur d'autres travaux comme la fiscalité directe locale...

Pour FO, ces agents itinérants devront être très polyvalents et pourront se sentir isolés dans leurs fonctions et des équipes en place dans les SGC.

FO DGFIP dénonce le positionnement de certains CDL haut saônois comme Jussey où le CDL sera régulièrement seul dans les locaux de la trésorerie où il était autrefois le responsable...

Quelle considération pour les services rendus !!

Derrière les ordinateurs, ce sont des agents qui sont présents !

FO DGFIP demande un avis écrit de l'ISST sur les règles de sécurité de CDL ainsi que toutes les opérations de restructurations (absent à ce CTL)

Des réunions sont prévues avec ces CDL les 30/11 et 04/12.

→ Transfert du recouvrement de l'impôt d'Hericourt vers le SIP de Lure au 01/01

Transfert du recouvrement de l'impôt de Rioz vers le SIP de Vesoul au 01/01

Ces deux transferts ont fait l'objet d'un vote CONTRE. Ils représentent un transfert de charge de travail sans avoir de certitudes sur les transferts d'emplois correspondants (1 ? 2 ? emplois).

Selon la Direction, le SIP de Vesoul serait en capacité d'absorber cette masse. Une marge sur les enjeux et les modes d'organisations sont envisagés.

Pour FO, toutes les tâches annexes comme le téléphone, traitement des demandes courriels des usagers ne sont pas comptabilisées !

→ Création du Service des Impôts des Entreprises au 01/01/2021 Vote : CONTRE

Le SIE de Lure absorbera la gestion du SIE de Luxeuil pour devenir à terme un SIE départemental. Projet soutenu par le Président du Conseil Départemental !

FO s'interroge sur la pertinence d'une telle structure, l'interlocuteur fiscal s'éloigne une nouvelle fois du contribuable professionnel.

Le Président exprime la nécessité d'un service avec plus d'expertise sur les dossiers.

Comment obtenir plus d'expertise avec de nouvelles arrivées non formées ?

Le SIE comptera : → 1A+ / 1A / 7B / 3C (addition des deux services)

L'installation physique des agents se fera sur le SIE actuel. A terme, le SIE départemental s'installera en lieu et place de l'actuelle trésorerie.

FO DGFIP interpelle la Direction sur la création de 10 centres de contact des Professionnels sur la période 2021/2024. Ceux-ci prendront en charge l'accueil à distance de l'ensemble des SIE dont ils sont compétents. Ce qui signifie 350 à 500 postes supprimés dans les SIE en 3 ans ! Nous sommes perplexes sur la pérennité du futur SIE départemental ! Une fois de plus, pas d'inquiétude selon le Président, nous ne serons pas concernés.

Les collègues du SIE de Vesoul effectueront du travail à distance en 2022 par le biais de convention sur leur antenne PROVISOIRE mais sans existence juridique.

→ Création du Service de Publicité Foncière et d'Enregistrement départemental au 22/03/2021

Cette opération au 22/03 (calendrier informatique) se fera sans bilan des expérimentations de fusion des bases Fidji menées en 2018 sur Lons le Saunier.

Comment juger de la pertinence de cette réorganisation ? Pour la Direction, le bilan est sûrement positif...

Ce service comptera 2A+ / 1A / 10 B / 8C et il se situera physiquement place du 11ème chasseurs.

Nous nous inquiétons (à tort selon noter Président!) de la création du Service National de l'Enregistrement qui se chargera de la partie enregistrement de nos SPF !

→**Sans oublier, au 01/09/2021 :**

- Fermeture de la Trésorerie de Lure
- Installation des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) du Pays de Lure, Pays de Villersexel et Triangle Vert, Val Marnaysien et Monts de Gy, Vesoul et CAV, Conseil Départemental.
- Fermetures des trésoreries de Gy et Marnay
- Fermetures de la trésorerie de Vesoul et de la Pairie Départementale.

Ces dernières feront l'objet d'une autre instance.

FO DGFIP s'interroge sur le transfert des amendes au SIP de Vesoul avec le déploiement de Medoc WEB. Celui-ci est reporté au plus tard en 2022 suite aux contraintes techniques

Questions Diverses :

- Suite au mail des RH du 09/11, 5 personnes se situent dans le vivier des EFS. Pour le moment, les MSAP ne sont pas demandeurs d'animateurs.
- Campagne ordinaire de télétravail dit « conventionné » aura lieu courant mars 2021. La DDFIP va recevoir prochainement 70 PC supplémentaires ce qui amènera à 130 télétravailleurs potentiels sur un effectif départemental d'environ 300 agents.
- La suppression de l'EDR n'est pas d'actualité en Haute Saône, car la Direction veut s'appuyer sur ces agents.

FO DGFIP est un syndicat qui n'est pas passéiste qui sait être réaliste et qui souhaite que les réformes améliorent les conditions de travail de tous !

Cette réforme d'une ampleur sans précédent va à l'encontre de nos convictions

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter vos représentants FO DGFIP 70

Titulaires : Julie BOILEAU, Pascal PETITJEAN, Marie-Catherine LEGRAND

Suppléant : Frédéric BELOT

Expert : Pascal BAULLARD